

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

56 ème ANNÉE - NUMÉRO 803

31 OCTOBRE 2002 - 150 Francs CFA

À L'ÉCOUTE DU PAPE

ÉDIFIER UNE CULTURE DE LA SOLIDARITÉ POUR COMBATTRE LE TERRORISME

(...) À la suite des attaques terroristes de septembre dernier, la Communauté internationale a reconnu le besoin urgent de combattre le phénomène du terrorisme international, bien financé et hautement organisé, qui représente une menace immense et immédiate à la paix dans le monde. Engendré par la haine, l'isolement et la méfiance, le terrorisme ajoute la violence à la violence dans une tragique spirale qui envenime et empoisonne les générations successives. En définitive, « le terrorisme est fondé sur le mépris de la vie humaine. Voilà précisément pourquoi non seulement il est à l'origine de crimes intolérables, mais il constitue en lui-même, en tant que recours à la terreur comme stratégie politique et économique, un véritable crime contre l'humanité » (Message pour la Journée mondiale de la Paix 2002, n. 4; cf. ORLF n. 50 du 11 décembre 2001).

En tant que partie essentielle de la lutte contre toute forme de terrorisme, la Communauté internationale est appelée à entreprendre de nouvelles initiatives créatives dans le domaine politique, diplomatique et économique, visant à soulager les situations de grande injustice, d'oppression et de marginalisation qui continuent d'opprimer d'innombrables membres de la famille humaine. L'histoire montre en effet que le recrutement des terroristes se fait plus facilement dans les régions où les droits humains sont foulés au pied et où l'injustice fait partie de la vie quotidienne. Cela ne signifie pas que les inégalités et les abus présents dans le monde excusent les actes de terrorisme; en effet, il n'existe aucune



justification à la violence et au mépris pour la vie humaine. Toutefois la Communauté internationale ne peut plus ignorer les causes sous-jacentes qui conduisent les jeunes en particulier à désespérer de l'humanité, de la vie elle-même et de l'avenir, et de succomber à la tentation de la violence, de la haine et du désir de vengeance à tout prix.

C'était par préoccupation pour ces questions humaines plus profondes que j'ai invité les chefs et les représentants des religions du monde à s'unir à moi à Assise, en janvier dernier, afin d'apporter un témoignage clair et sans ambiguïté de nos convictions communes en ce qui concerne l'unité de la famille humaine et l'obligation particulière des croyants religieux de coopérer, avec les hommes et les femmes de bonne volonté partout dans le monde, à édifier un avenir de paix (...).

Vatican, samedi 7 septembre 2002

Jean-Paul II

Échanges de discours au cours de l'audience accordée à S. Ece, Mme Kathryn Frances Colvin, nouvel ambassadeur de Grande Bretagne près le Saint-Siège

FESTIVAL GOSPEL ET RACINES : LE PARDON ET LE PARTAGE

Une semaine durant et ce à compter du lundi 28 octobre dernier, le Bénin s'est mis au rythme du premier festival Gospel et Racines qui fait suite à la Conférence des leaders sur la réconciliation et le développement tenue en décembre 1999 à Cotonou. Objectif : célé-

brer la réconciliation entre les Africains d'Afrique et ceux de la diaspora.

Ce festival offre aux participants, l'occasion de communier à travers une douzaine de concerts, des ateliers, des

(Lire la suite à la page 2)

PROJET DE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2003

L'APPÉTIT ÉVOLUTIF DE LA PRÉSENTATION NATIONALE MIS À MAL

Les Béninois se rappellent encore des débats de mauvais goût qui ont précédé la mise à exécution, par ordonnance, du budget général de l'Etat, exercice 2002. Le non-respect de la lettre de cadre fixée par l'Assemblée nationale pour l'établissement de son budget était à l'origine du rejet du budget par le gouvernement. La suite, personne ne l'ignore. Et cela a donné lieu à des altercations verbales bien des fois violentes et autres subtilités de langage pour justifier soit la position de la représentation nationale, soit celle du gouvernement. Au creux de la polémique, la paternité de la construction du siège de l'Assemblée nationale et bien d'autres avantages que voulaient s'octroyer les honorables députés ont conduit à l'accroissement, à la limite exagérée, de leur budget que ne saurait prendre en compte le budget général de l'Etat.

UN APRÈS

Un an après l'histoire semble se répéter. Et pour cause, les honorables députés, dans la confection de leur

budget, exercice 2003, ont de nouveau mis la barre très haut. En effet, le budget de l'institution, pratiquement budget de fin de mandat, est confectionné avec un accroissement de 58 %. Au nombre des éléments ayant induit cet accroissement, figurent les primes de transport des députés qu'ils ont eux-mêmes porté de cent mille à cinq cents mille F CFA par mois et par député avec un effet rétro actif.

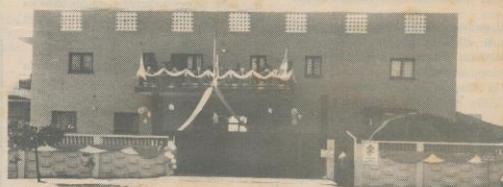
CHOSE NON ADMISSIBLE

Face à la situation ainsi créée, le gouvernement a simplement signifié aux honorables députés que leur budget, dans son ensemble, dépasse les moyens du pays.

Expliquant la décision du gouvernement, le ministre des finances et de l'économie, Grégoire Laourou, au cours d'un point de presse, a montré le caractère peu recommandable de l'effet rétro actif des primes de transport que voudraient s'octroyer les députés à compter de 2003,

(Lire la suite à la page 6)

COTONOU : MISE EN SERVICE DES LOCAUX DE LA NONCIATURE APOSTOLIQUE



Le Bénin qui entretient des relations diplomatiques avec le Saint-Siège vient de voir ériger à Cotonou, les locaux qui abritent désormais l'ambassade du Vatican près le Bénin et le Togo.

Situés aux abords immédiats de la voie « La Marina » non loin de l'aéroport international de Cadjéhoué, Cotonou, ces locaux de la nonciature apostolique ont été bénis et inaugurés le jeudi 24 octobre

2002 sous la présidence de S. E. Mgr. Leonardo Sandri, substitut de la Secrétairerie d'Etat, envoyé du pape.

La cérémonie de bénédiction et d'inauguration a évolué en deux étapes :

— la célébration de l'Eucharistie et,

— la bénédiction des locaux.

L'Eucharistie présidée par Mgr. Sandri

dans la chapelle de la nonciature, a été

(Lire la suite à la page 8)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

DASSA-ZOUMÉ ET VERSAILLES : UN JUMELAGE DANS LE CADRE DE L'ASSOCIATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DU 9 AU 11 AOÛT 2002 A SÉJOURNÉ À Dassa-Zoumé une délégation de quarante membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul du Lycée Saint-Jean Hulst de Versailles (France). C'est sans considération de frontières et dans la fidélité à leur engagement de se consacrer sans réserve au triomphe des nobles idéaux de l'Association Saint-Vincent-de-Paul que leur séjour s'est déroulé.

qu'offre la campagne béninoise. Du reste, a-t-il poursuivi, notre but en venant jusqu'à vous, dans votre pays, est de vous assurer de notre proximité par la prière et le service.

Tout le cortège se dirigea ensuite vers le centre d'accueil et de formation de Dassa (CAFOD) où un rafraîchissement a été servi avant l'installation des hôtes français en ce lieu d'hébergement.



L'enjeu d'une telle visite, on s'en doute, est la volonté de nouer et de développer des liens pouvant contribuer à l'épanouissement global de l'Association. Si Dassa a été choisi comme l'une des destinations de la délégation, c'est pour encourager et soutenir, par un accord de jumelage, la jeune Conférence Saint-Vincent-de-Paul créée il y a seulement quatre ans sur la paroisse. Et déjà son évolution a commencé à passer la promesse des fleurs.

Personne ne méconnaît que, dans la vie sociale, le christianisme a son mot à dire. Au nom donc de la foi et de la charité chrétienne, un partenariat pour la coopération, le développement et la solidarité a vu le jour le dimanche 11 août 2002 entre le Lycée Saint-Jean Hulst de Versailles et la paroisse cathédrale Notre-Dame de Fourvière de Dassa-Zoumé. Désormais, les deux sont solidement reliés comme par un pont, grâce à l'Association Saint-Vincent-de-Paul.

Il sommait environ 17 heures le vendredi 9 août 2002, lorsque le vicaire de la paroisse-cathédrale de Dassa, l'abbé Isidore Cadassou entouré des responsables locaux de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, accueillit, en présence du sous-préfet de Dassa, les hôtes français à l'entrée de l'espace de la grotte mariale d'Arigbo. Les visiteurs étaient accompagnés depuis Cotonou par plusieurs membres du Conseil national Saint-Vincent-de-Paul du Bénin conduit par son président, M. François Adjagba.

Après un mot de bienvenue, le vicaire a présenté aux hôtes le témoignage de reconnaissance de toute la communauté catholique de Dassa pour le long voyage qui les a conduits jusque dans cette modeste contrée du Bénin profond. Pour le chef de la délégation de Versailles, M. Franck, il n'est pas de membre de son équipe qui ne se soit pas laissé séduire, tout au long du parcours Cotonou-Dassa, par les joyeux de verdure

Après une nuit calme et reposante, les visiteurs contemplèrent le lever du jour sur la petite ville. Ils étaient émerveillés par la beauté du paysage environnant avec ses collines couvertes de nappes de brumes matinales.

Samedi 10 août 2002, ce fut par une visite du site de la grotte mariale toute proche de là que décommença pour les jeunes la campagne déserte de la grotte. Des préoccupations que vous avez exposées, nous avons retenu, a dit M. Franck, le souci majeur du devenir des jeunes sans travail, au plan local comme dans le contexte global du développement de votre pays. Pour ce que notre délégation a pu observer depuis son arrivée dans le pays, c'est que si l'on se réigne à une campagne déserte par les jeunes, l'avenir sera compromis. Autrement dit, pour éviter de laisser les jeunes au bord du chemin, il faut, a-t-il souligné, être en permanence à l'écoute des jeunes et les faire participer aux décisions engageant leur destin. Il faut offrir des perspectives d'emploi et par un travail épanouissant et stable.

Des convictions fortes n'est-ce pas ?

Le fait d'un égoïsme croissant, qui hélasse tend à devenir la règle de nos jours, on veut se présenter des malheurs et du même coup, on oublie royalement de considérer ceux des autres. Au cours des échanges avec les messagers de l'Association Saint-Vincent-de-Paul, on s'aperçoit qu'il suffirait que chacun d'entre nous change, au quotidien, des gestes simples de la vie pour que le monde s'en trouve lui-même transformé pour le meilleur. Quel bel exemple que celui de ces hommes et de ces femmes dévoués par le désir profond d'aider à s'en sortir et à se prendre en charge !

Dimanche 11 août 2002, jour de la cérémonie du jumelage, une messe d'action de grâce a d'abord été célébrée, en l'église-cathédrale par les deux prêtres français et le vicaire de Dassa. Ce dernier a saisi l'occasion de cette célébration pour présenter la délégation de Versailles à la communauté des catholiques de Dassa en insistant sur le but de son séjour dans le pays : *le jumelage entre les deux associations Saint-Vincent-de-Paul*.

À la sortie de la messe, diverses manifestations et réjouissances populaires ont drainé dans la cour de la paroisse une foule de fidèles de plus en plus dense autour des visiteurs qui se sont mêlés sans complexe à la foule jusqu'à espouser des pas de danse du terroir. Ils ont pu ainsi se familiariser avec quelques facettes du riche patrimoine culturel béninois.

Puis les membres des deux associations béninoise et versaillaises se retrouvèrent pour tenir, avec l'évêque du diocèse de Dassa, S. E. Mgr. Antoine Ganyé, une séance de travail qui devait consacrer l'acte de jumelage.

FESTIVAL GOSPEL ET RACINES : LE PARDON ET LE PARTAGE

(Suite de la première page)

visites touristiques, une foire culturelle et une exposition d'art plastique. Bien apprécié, parce que souhaite et voulu, Gospel et Racines entend bien servir de cadre à un forum périodique de communion voire de rencontres qui permettent des échanges, des analyses, des concertations, mieux un cadre qui soit source voire un laboratoire de propositions d'actions sur l'ensemble des processus «Réconciliation et développements».

Pour Angélique Kidjo, marraine du festival, l'événement qu'est Gospel et Racines, est une nécessité. Lui emboitant le pas, Bruno Amoussou, ministre d'État, président du comité préparatoire dudit festival présente la réconciliation comme source de progrès mais aussi facteur de développement. Parlant de l'Agence béninoise pour la réconciliation et le Développement (A B R D) créée en novembre 2001 par le gouvernement béninois, le ministre d'État a précisé que le festival Gospel et Racines en est une des manifestations agissantes.

Avec le discours d'ouverture du président Kérékou qui s'est apesanti sur le pardon, la solidarité, le partage et la paix, on appréhende parfaitement le contenu du festival Gospel et Racines. Pour le chef de l'État, Gospel est une musique spirituelle à travers laquelle l'esclave se tourne vers Dieu, l'appelle au secours et place en Lui sa confiance et son espérance. La musique Gospel est l'expression même de la révolte, une forme de résistance de l'homme noir, objet de quatre siècles et demi de traite négrière.

Horrible page de leur histoire, les Africains d'Afrique et les Africains de la diaspora avaient décidé de la tourner par le pardon, ce pardon qui d'ailleurs enrichit plus celui qui le donne que son bénéficiaire. Et c'est en pardonnant qu'on ne se trompe pas. En se vengeant, on se rend égal à son ennemi, mais en pardonnant on se rend supérieur. Le pardon, il faut le souligner, est un catalyseur qui crée l'ambiance nécessaire à un nouveau départ et un recommencement disait Martin Luther King.

Et c'est justement dans ce cadre que s'inscrit le Festival Gospel et Racines qui mobilise au-delà du monde culturel l'humanité en général.

L'invité spécial du festival, le maire d'une ville des États-Unis d'Amérique n'en pense pas moins.

Félicien Sédro



son homologue de Dassa. Un geste simple mais qui donne du sens à cette rencontre dans le cadre d'une association où il n'y a pas de place pour les marchands d'illusions. Désormais, la rampe est mise en place pour permettre à l'Association Saint-Vincent-de-Paul de Dassa de s'élancer droit vers les objectifs qu'elle s'est fixés.

E. Mawoffe

**AVEZ-VOUS
PENSÉ À VOUS
RÉABONNER ?
D'AVANCE MERCI !**

DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS

ATACORA - DONGA

SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AÉRODROME PRÈS DE NATTINGOU

Le développement du transport aérien dans un pays comme le Bénin n'est pas un luxe. Tant s'en faut. Il est clair que la situation actuelle dans ce domaine penche plutôt en faveur des liaisons extérieures pour des raisons évidentes de rentabilité commerciale. Mais sans attendre plus longtemps, les conditions nécessaires devraient être créées afin d'inciter les promoteurs de ce secteur à investir également dans le trafic aérien intérieur. Car dans le faisceau de moyens de transport pouvant permettre à notre pays de désenclaver certaines de ses contrées, l'avion joue aujourd'hui un rôle irremplaçable, dans un monde qui apparaît de plus en plus comme "un village planétaire". Grâce au développement prodigieux des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la libre circulation des personnes et des biens devrait se vivre réellement au quotidien.

En toute modestie, notre souci majeur est le déclavement de certaines de nos régions pour des échanges et un développement plus harmonieux et plus équilibré.

Le projet de construction d'un aérodrome à Tigninti, dans la commune urbaine de Kouandata, circonscription urbaine de Nattingou est à cet égard, une heureuse initiative de l'ASECNA qui serait disposée à en assurer le financement.

Le site à aménager s'étend sur 18 ha. Mercredi 16 octobre dernier, les membres de la commission départementale chargée des travaux relatifs à l'implantation du futur aérodrome ont tenu une séance de sensibilisation des populations dans ladite localité sous la présidence du préfet de l'Atacora.

Cette séance visait à faire prendre conscience aux populations de l'importance d'une telle infrastructure dont les avantages sont multiples, et à obtenir du coup, leur adhésion totale à ce projet.

ATLANTIQUE - LITTORAL

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA INSTALLE

Dans la lutte que le Bénin mène activement contre le VIH/Sida, la mise en place de comités départementaux, est un coup de pouce nécessaire apporté au Comité national de lutte contre le sida (CNLS) dont ils devraient être la cheville ouvrière. L'installation officielle, mercredi 16 octobre dernier, du comité départemental de lutte contre le sida (CDLS) pour l'Atlantique et le Littoral constitue donc un acte de responsabilité. La cérémonie d'installation des membres du CDLS s'est déroulée à la préfecture de Cotonou sous la présidence du préfet Barnabé Dassigli.

Le CDLS est une structure décentralisée du CNLS. Il a pour mission d'adopter les orientations générales de politique et stratégies de lutte contre le VIH/Sida au niveau départemental; suivre et évaluer les activités de lutte contre le sida; contribuer à la recherche des ressources indispensables à la mise en œuvre des activités de lutte contre le sida; examiner et approuver le bilan des activités et la gestion des ressources du programme de lutte contre le sida et rendre compte au CNLS, examiner et approuver le budget-programme élaboré par le secrétariat permanent, un des deux organes du comité.

Présidé par le préfet du département, le CDLS est composé entre autres, des maires de communes, des membres du conseil consultatif départemental, des représentants de femmes, de jeunes, de syndicats, du secteur privé, des personnes vivant avec le VIH/Sida. Avec l'installation du CDLS, la

lutte contre le sida dans l'Atlantique et le Littoral devrait gagner en efficacité, aussi bien dans le domaine de la prévention que dans celui de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida.

BORGOU-ALIBORI

DES ÉLEVEURS EN FORMATION POUR MIEUX ASSURER LA SANTÉ DU CHEPTEL

Les peuhls éleveurs, pour ne citer que ceux du Bénin, possèdent assurément des savoir-faire traditionnels de suivi de la santé de leurs bêtes. Mais cela ne saurait suffire de nos jours dans le contexte d'un élevage moderne. Il leur faudrait tout au moins acquérir une formation élémentaire de base en soins vétérinaires, s'ils veulent obtenir des résultats à la mesure de leur attente.

C'est consciens de ce fait, que 230 éleveurs de la sous-préfecture de Gogounou dans le département du Borgou, suivent à Bagou, depuis le lundi 14 octobre 2002, une formation sur le suivi sanitaire des bêtes et sur la gestion d'une coopérative.

D'une durée de deux semaines, la formation est organisée par le fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (FODEFCA) dans le cadre des activités du projet d'appui au développement de la formation professionnelle continue (PADFPC). Cette initiative permettra à la population cible, notamment les peuhls éleveurs d'assurer la santé de leurs bêtes et de valoriser le cheptel dans le but d'éviter des pertes.

Les travaux se déroulent à l'école primaire publique de la commune de Bagou et regroupent des éleveurs venus de Bagou, de Gogounou-Centre, et de 5 autres localités environnantes. Sous la conduite de l'encadrement, assuré par l'ONG Géra Conseil, les apprenants se familiarisent avec les différentes maladies dont souffre couramment le cheptel. Ils s'impliquent de leurs symptômes ainsi que des produits vétérinaires destinés à combattre ces maladies. Ils étudient également les posologies de ces produits en vue d'une utilisation correcte et efficiente. À cet effet, des maquettes et des plaquettes confectionnées en langue peuhl sont mises à la disposition des éleveurs qui bénéficient en outre d'une formation sur la gestion d'une coopérative.

Le président de l'Association de développement de Gogounou s'est réjoui de l'organisation de cette formation concernant le cheptel qui constitue la principale richesse de la sous-préfecture.

Quant au secrétaire exécutif du FODEFCA, M. Jean Tossavi, il a promis le soutien de son institution et sa disponibilité à financer d'autres formations intéressantes d'autres domaines d'activité.

Le sous-préfet M. Issa Guima, a exhorté les éleveurs peuhl à ne pas négliger pour autant le recours aux agents de santé animale.

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU

(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 950
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (7,62 à 12,30 €)

Abonnement de Bergfater 10.000 F CFA (15,24 à 22,89 €)

Abonnement d'adulte 20.000 F CFA et plus (30,49 €)

Changez d'adulte 100 F CFA (1,52 €)

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 3.720 F CFA

- Gambie, Guinée, Liberia et Sierra Leone 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA (8,78 €)

- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone 7.560 F CFA

- Malaisie, Zambie, Tanzanie 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

- U.S.A. 9.480 F CFA (24,65 €)

- Brésil, Argentine, Allemagne, Pologne, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège 10.200 F CFA (15,55 €)

- Canada 8.520 F CFA (12,99 €)

- Chine 10.200 F CFA (15,55 €)

- Pérou 12.600 F CFA (19,20 €)

1 € = 655,957 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

MONO - COUFFO

UN POINT D'EAU COMME SYMBOLE DU DROIT DE LA FEMME À L'EAU POTABLE

La communauté internationale a célébré, mardi 15 octobre dernier, la journée mondiale de la femme rurale.

Rarement, un événement de haute portée symbolique comme celui-là aura eu un écho aussi retentissant dans un hameau reculé du département du Couffo. En effet, le village Atchikounou, dans la sous-préfecture de Tovinou, avait des raisons de se réjouir d'abréger la célébration au Bénin de la Journée mondiale de la femme rurale.

Pour la petite localité comme pour bien d'autres contrées de notre pays, le thème de réflexion retenu dans ce cadre cette année 2002 illustre amplement un cauchemar quotidien des femmes rurales béninoises : « Les dangers de l'utilisation de l'eau non potable ». Et les femmes d'Atchikounou qui se sont massivement mobilisées au niveau de leurs groupements pour faire de cette célébration une réussite auront effectivement vu leur attente en partie comblée. Au-delà de l'ambiance de joie des jours de fête ayant caractérisé les manifestations officielles, on retrouvera surtout que ces dernières ont été l'occasion de la mise en service d'un point d'eau pour le bonheur des femmes de cette localité et des environs qui ont tant souffert du manque d'eau potable. C'est un acquis précieux.

La cérémonie était présidée par Mme Pauline Nougobodouhou Johnson, représentante du ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité. Elle avait à ses côtés, le représentant du ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique.

La contribution spécifique du MFPPS en vue de favoriser l'accès des femmes à l'eau potable est d'accompagner les réalisations effectuées en matière en milieu rural par le MMEH. Ainsi, le ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité fait actuellement procéder à la désinfection de 500 points à usage public dans tous les départements du pays.

Insistant sur le sens de la célébration, la représentante du MFPPS a notamment déclaré : « Cette journée est une occasion, non seulement pour refléter aux multiples problèmes qui handicappent et inhibent les initiatives et les efforts des femmes, mais aussi et surtout pour définir les stratégies de lutte en vue d'enrayer progressivement et définitivement ces difficultés».

OUÉMÉ - PLATEAU

PLUS DE 27 MILLIONS DE F CFA DE CRÉDITS ET DONNS AUX COUCHES DEFAVORISÉES

Il faut accepter d'acquitter le prix de la solidarité. Nous en voulons pour preuve le témoignage d'évidant que plus d'un a pu vivre mardi 22 octobre dernier à la Maison internationale de la Culture de Porto-Novo. Comme on a coutume de dire, chaque partie ou chaque structure de la société est

jouer sa partition. À cet égard, le ministre de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité, Mme Claire Houngan Ayémanna paraît décidé à faire en sorte que les promesses de son département soient tenues.

Solidarité oblige, 32 groupements de femmes, 89 personnes indigentes et sinistrées, des structures d'encadrement de l'enfance malheureuse, de formation de jeunes décolarisés des départements de l'Ouémé et Plateau ont reçu au cours de cette rencontre, un montant global de plus de 27 millions de francs CFA sous forme de crédits et de dons.

Les 32 groupements de femmes retenus exercent pour la plupart les activités de transformation agricole et le commerce. Le crédit octroyé par le ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la solidarité en faveur des micro-projets est remboursable à un taux d'intérêt de 5% avec un an de différé.

Au titre des secours et assistance aux personnes indigentes ou sinistrées, un montant de plus de 12 millions de F CFA a été remis aux bénéficiaires. Tandis que la direction départementale, les centres et services de protection sociale recevaient un million et demi de F CFA comme fonds de caisse de secours immédiats. En outre une somme de 3 millions de F CFA était revenue aux orphelinats et à des structures privées d'encadrement de l'enfance malheureuse.

Enfin, des structures d'encadrement et d'éducation des jeunes filles non scolarisées ou décolarisées ont reçu, divers matériels spécialisés d'un coût global de plus de 800.000 F CFA.

Signalons que la cérémonie de remise officielle de crédits et dons s'est déroulée en présence également des ministres Joseph Gnmonfoun de la Justice et Gaston Zossou de la Communication et de la promotion des nouvelles technologies.

ZOU - COLLINES

PROJET PLANTES À RACINES ET TUBERCULES: L'ANTENNE RÉGIONALE DU SUD ADOPTE SON BUDGET 2003

Pour l'exercice 2003, l'antenne régionale du sud du programme de développement des plantes à racines et tubercules (PDRT) disposerait d'un budget de fonctionnement d'un montant de 63.227.469 F CFA.

Ledit budget a été examiné et adopté par le comité régional d'orientation et de suivi (COROS) au cours d'une séance tenue, vendredi 18 octobre dernier à la salle de conférence du Carder/Zou-Collines à Bohicon. Producteurs, organisations non gouvernementales, prestataires de service dans les zones du programme, cadres des Carders et autres personnes-ressources participaient à la séance qui était présidée par le coordinateur national du PDRT, M. Eric K. N'Da. En ouvrant les travaux, le coordinateur national a appelé l'attention des participants sur le fait que l'objectif principal est d'améliorer le travail fait au cours de l'année précédente pour plus d'efficacité et un rendement meilleur en 2003.

Quant au responsable de l'antenne régionale du sud, M. Bertrand Tamognon, il a fait ressortir les principales activités inscrites au programme pour 2003 et qui concernent notamment : la formation des transformateurs, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des associations villageoises, la sélection de 30 nouveaux villages en plus des 40 déjà couverts et surtout l'organisation de la commercialisation des produits, enfin une campagne d'information sur le PDRT en vue de faciliter l'accès au crédit.

É. Déglia

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LE VODUN À TRAVERS LEURS DICTIONNAIRES

Un dictionnaire est un recueil de mots rangés dans un ordre convenu qui donne une définition ou des informations sur les signes. Il est aussi le reflet et le témoin des cultures, mais également d'une série de visions sur le monde. (œuvre de spécialistes ou de gens prétendus comme tels, il ne reflète pas moins, dans bien des cas, un certain regard sur des réalités données. La plupart des dictionnaires français couramment utilisés nous donnent, sur le mot vodun, des définitions tout à fait discutables.

NOMBREUSES et variées sont donc les définitions que nous proposent les dictionnaires⁽¹⁾. En voici quelques-unes :

1 — «Vaudou : (dahoméen vodu) : Culte animiste chez les Noirs des Antilles et d'Haïti; mélange de pratiques magiques de sorcellerie et d'éléments pris au rituel chrétien; divinité de ce culte».

2 — «Vaudou : (mot dahoméen) : Se dit du culte des Noirs antillais d'origine animiste et qui emprunte certains éléments au rituel catholique⁽²⁾.

3 — «Vaudou [vodu] n. m. — 1864 ; «danse nègre» 1838 ; dahoméen vodu •Culte animiste originaire du Bénin, répandu chez les Noirs des Antilles et d'Haïti, mélange de pratiques magiques, de sorcellerie et d'éléments pris au rituel chrétien; divinité de ce culte. Les vaudous. — Adj. inv. cérémonie vaudou⁽³⁾».

4 — «Vaudou, n. m. Culte des Nègres d'Afrique et d'Amérique, dont les adeptes forment une société secrète. Cette société, Sorcier noir⁽⁴⁾».

5 — «Vaudou n. m. (dahoméen vodu) — 1. À Haïti, culte animiste greffé sur une croyance monotheïste et selon lequel il faut mieux s'adresser aux dieux qu'à Dieu, trop lointain et trop respectable. (V. part, encycl.) — 2. Divinité adorée par les adeptes du vaudou.

* vaudou, e, adj. relatif à ce culte.

— Encycl. L'animisme africain, importé aux Antilles par les esclaves noirs, s'y est mêlé avec des éléments du rituel catholique, les esclaves étant officiellement convertis, mais ne recevant qu'une formation superficielle. Le vaudou étant interdit, s'est affirmé dans la clandestinité par hostilité aux Blancs colonisateurs. Le sacrifice du chevreuil blanc, par exemple, couramment pratiqué de nos jours, est une allusion ou une substitution au sacrifice d'une jeune Blanche. Le vaudou a un caractère sexuel fortement marqué et le rituel chrétien y est inversé. Le Baron Samedi, dieu des Cimetières, la Maitresse Erzulie, déesse de l'Amour, sont les divinités plus fréquemment mentionnées. La principale cérémonie consiste en la possession: les esprits chevauchent les fidèles qui ont appris comment les appeler et comment s'en occuper. Cette possession est libératrice et chaque esprit possédant a sa personnalité. (→ Biblio)⁽⁵⁾.

6 — «Vaudou n.m. Culte répandu parmi les Noirs des Antilles. Divinité adorée au cours d'une de ces cérémonies. (L'animisme africain, amené aux Antilles par des esclaves noirs, s'y est mêlé avec des éléments du rituel catholique. L'interdiction du culte vaudou a souvent entraîné celui-ci dans un sens hostile aux Blancs et au catholicisme. Le culte nocturne, qui reste très répandu dans de nombreuses îles, et en particulier à Haïti, comporte des danses et un sacrifice). + adj. inv. Qui a rapport à ce culte: Cérémonie vaudou⁽⁶⁾».

7 — «Vaudou n. m. et adj. inv. Culte animiste (mélange de sorcellerie, de magie et d'éléments empruntés au rituel chrétien) pratiqué par les peuples du Golfe de Guinée et qui, avec la traite des Noirs, s'est répandu aux Antilles (princ. à Haïti) et au Brésil (Bahia). — Divinité de ce culte. + adj. inv. Cérémonie vaudou⁽⁷⁾».

8 — «Vaudou : Culte des Noirs Antillais d'origine animiste et qui emprunte certains éléments au rituel catholique⁽⁸⁾.

Contentons-nous de ces quelques exemples qui nous donnent déjà un aperçu de l'idée dominante qui émerge des définitions dictionnaires. L'on constate d'emblée, d'une encyclopédie à l'autre, l'homogénéité de l'orthographe vaudou dans les Amériques, ce qui n'est nullement le cas dans la région de l'Afrique concernée par le nom d'une telle pratique religieuse. Ici les usagers de ce mot prennent beaucoup de liberté dans son écriture : tantôt vodou chez les uns, et chez d'autres, il devient voudou, vodu, vaudu, vaudoun, etc. L'essentiel est que l'on entende un son qui correspond à la prononciation du mot tel qu'elle s'exprime chez divers groupes socioculturels de l'aire culturelle ajatada. Plusieurs dictionnaires font dériver le vocable vaudou tel qu'il est écrit dans les Caraïbes et surtout à Haïti, du mot vodu qui serait, lui, dahoméen. C'est à croire que le nom vaudou dérive de vodu dont l'orthographe tourne toujours différemment alors qu'il s'agit précisément du même vocable différemment écrit, d'un continent à l'autre. Autrement dit, l'on aurait pu écrire le mot partout de la même façon sans que cette harmonisation change quoi que ce soit à son son ou à ses contenus.

En outre, l'une des critiques majeures à adresser à la quasi-totalité de ces différentes définitions est la sous-estimation, quand ce n'est pas simplement une omission, de l'importance de cette pratique religieuse à la tête des Esclaves ayant son implantation aux Antilles et à Haïti. On eût dit qu'elle ne représentait qu'une dimension mineure des cultures des communautés de cette région et que le vodou n'a eu un contenu consistant digne d'attention qu'une fois arrivé dans les Amériques. On comprend que les différents dictionnaires se contentent seulement d'évoquer rapidement l'origine

africaine du vodou pour n'insister que sur ce qu'il représente à Haïti et parfois ailleurs dans le Nouveau Monde. Si la définition n° 1 se contente de mentionner «dahoméen vodu», elle met plutôt l'accent fautivement sur le vaudou comme étant presque exclusivement un patrimoine religieux antillais et haïtien: «Culte animiste chez les Noirs des Antilles et d'Haïti...».

Si la définition n°3 insiste sur son origine, elle commet, en revanche, une erreur en la localisant au Bénin. En effet, si nous nous situons dans l'Espace et la période de la Traite atlantique (XVI^e—XIX^e siècle), une telle erreur a valeur d'anachronisme puisque le Bénin, à l'époque⁽¹¹⁾, est le pays Edo⁽¹²⁾ (au Nigeria) ou le mot vaudou n'a jamais existé, et qui est en dehors de la côte des Esclaves, donc de l'aire culturelle du vodou et de la zone de départ de ceux-ci responsables du transfert du mot et de son contenu dans les Amériques. Mais comme le Dictionnaire Encyclopédique pour tous..., qui mentionne Bénin est de 1980, il n'est pas exclu qu'il se réfère à la République populaire du Bénin, nouvelle appellation donnée en remplacement du Dahomey à partir de 1975 et devenue République du Bénin depuis 1990.

(À suivre)

NOTES

⁽¹⁾ Nous avons choisi au hasard un certain nombre de dictionnaires français. Ce n'est qu'un échantillon qui, loin de l'exhaustivité, n'est cependant pas moins représentatif.

⁽²⁾ Robert (P.) : *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Dictionnaire Le Robert, 1988, 2171 p. Voir p. 2068.

⁽³⁾ Dictionnaire Encyclopédique pour tous : Petit Larousse en couleurs. Paris, Librairie Larousse, 1980, 1665 p. ill. p. 965. Voir p. 2363.

⁽⁴⁾ Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française. Paris, Le Robert, 1996, 2551 p. Voir p. 2363.

⁽⁵⁾ Mortier (R.) Édit. Dictionnaire Quillet de la langue française. Paris, Librairie Aristide Quillet, 1963, 2132 p. Voir p. 2029.

⁽⁶⁾ Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse. Paris, Librairie Larousse, 1985, 11038 p. Voir p. 10690.

⁽⁷⁾ Larousse en 3 volumes, en couleurs. Paris, Librairie Larousse, 1996, T. 3 1088 p. Voir p. 978.

⁽⁸⁾ Grand Dictionnaire Hachette Encyclopédique illustré. Paris, Hachette, 1993, 1620 p. Voir p. 1931.

⁽⁹⁾ Larousse Universel en 2 vol. Paris, Librairie Larousse, 1962, 871 p. Voir p. 806.

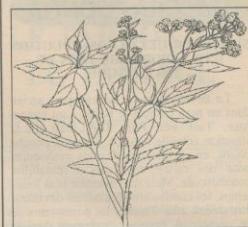
⁽¹⁰⁾ Voir ici les définitions n° 1, 3 et 5.

⁽¹¹⁾ Comme encore de nos jours, du reste.

⁽¹²⁾ Benin City comme cela se dit au Nigeria.

PLANTES MEDICINALES

THÉ DE GAMBIE



Nom latin	Lippia chevalieri Mold.
Famille des	Verbenacées.
French	Thé de Gambie.
Français	Agiolo ou Akialo, Nyéya, Nyinnya, Danxome, Fiz, Pobe fiz, Kanhan,
Yoruba + Nago	Efinrin gogoro.
Mino	Avovlo, Avundetli
Semba	Tugu ponti
Peul	Borgol, Boé-boé
Djola	Busq
Bombara	Gonéla

DESCRIPTION

- * Herbe aromatique ligneuse atteignant le plus souvent 1/2 à 1 mètre de hauteur.
- * Tiges anguleuses finement polies et ramifiées.
- * Feuilles finement dentées en groupe de 3 ou 4.
- * Petites fleurs blanches en épis terminaux.
- * Odeur camphrée caractéristique.

ÉCOLOGIE

- * Sols riches et humides.
- * Commune dans les forêts claires, les savanes et à proximité des rizières.
- * Pluviométrie annuelle : 500 mm d'eau et plus.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire d'Afrique.
- * Typique dans la zone soudano-guinéenne.
- * Introduit sur les autres continents.

CULTURE

- * Herbe à cycle végétatif annuel se propageant spontanément et émettant plusieurs rejets.
- * Récolter les semences de décembre à février.
- * Semer directement au début de l'hiver.
- * Plants cultivés pouvant atteindre plus de deux mètres.

COMPOSITION

- * Plante : huile essentielle ; camphre, pinène, camphène, cinéol, bornéol, limonène, acide acétoïque.

EMPLOI

- * Prendre 3 ou 4 boutons floraux ou une petite poignée de feuilles.
- * Faire une infusion dans 1/4 litre d'eau (pas plus de 5 minutes).
- * Boire une tasse après les repas.

PROBLÈMES DE FOIE

- * Préparer comme ci-dessus.
- * Suivre le traitement plusieurs jours (2 à 4 jours).
- * Répondre aux insuffisances du foie et aux problèmes de ses conduits.

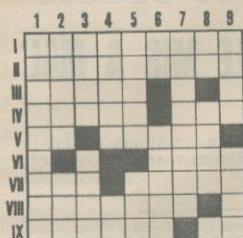
ATTENTION !

- * Distinguer la plante du faux-thé de Gambie (*Lantana camara*).

- * La plante bouillie longtemps libère trop du principe actif et risque de causer des convulsions.

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 38



HORizontalement — I. Ne s'abaisse pas devant l'ennemi. — II. S'exprime par les deux mains jointes. — III. Ne se connaît pas sans auditoire ou sans lecteurs. — IV. Pique le gros poisson. — Circule encore en Angleterre. — V. Numéro. Passe la mesure. — VI.

Occupent un ministère quand ils sont beaux. — VII. Exprime la perplexité. — Le mois de mai voit celui de la nature. — VIII. Rapaces d'Australie. — IX. Donnent lieu à une charmante compétition internationale. En épelant : arme blanche.

VERTICALEMENT — I. Ça sent bon chez lui. — 2. A changé de nom sans changer de place, près du Luxembourg. Bœuf barbu. — 3. Joyeuse théorie. Renferme des foudres qui ne sont pas des foudres de guerre. — 4. Partagée en trois. Préposition. — 5. Coule de l'hévéa. Augmente les recettes de la S. N. C. F. — 6. Agent de liaison. — Bruyantes à Saint-Germain-des-Prés, silencieuses à Saint-Germain-en-Laye. — 7. N'intéressent que le rôtisseur. — 8. Cœur de lion. — Remplit les coupes aux noces piémontaises. — 9. Court toujours aux avant-premières de la mode. — Interdit sur les plages d'Espagne.

(Lire la réponse dans notre prochaine livraison)

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES**CITATIONS**

— "Demain viendra avec une heure primordiale où l'homme portera l'amour à la cime des mers et dans toutes les géographies. Il n'y a pas d'espoir plus grand que demain, il n'y a pas d'histoire plus grande que demain."

(Paul Dakeyo, Cameroun, extrait de *J'appartiens au grand jour*)

— "Mille couleurs célèbrent l'existence. Les couleurs qui assaillissent les rêves, les couleurs qui insèrent chacun, dans l'immense courant de la création."

(De Seydou Badian, Mali, auteur notamment de *Noces sacrées*, 1977, et de *La Mort de Chaka*, Théâtre, 1972).

"Il faut vouloir être heureux et y mettre du sien, sinon on reste dans la position du spectateur. Si nous laissons seulement au bonheur les portes ouvertes, c'est la tristesse qui rentrera".

philosophe Alain

PROVERBES

A propos de l'Entraide.

QUELQUES BLAGUES**Le fond du mystère**

Le président-directeur général de très grands magasins convoque un de ses jeunes employés et lui dit : "Jeune homme, je dois avouer que vous vous débrouillez fort bien chez moi : vous êtes arrivé ici, il y a dix-huit mois, mais sortant de faculté sans le moindre diplôme. Vous avez commencé comme garçon d'étage. Six mois plus tard, vous étiez chef de service, et six mois après, vous étiez nommé directeur adjoint. Maintenant, je vais vous faire entrer au conseil d'administration comme directeur général. Qu'est-ce que vous en dites ?"

— Merci, papa !

FAÇONS DE PARLER**LES MOTS VOYAGEURS****Caleçon****AUTOUR D'UN MOT****"Demain"**

Ce mot indique toujours le jour qui suivra le moment où l'on parle: *je dois le voir demain*.

S'il s'agit d'un autre moment, du jour qui suit immédiatement celui dont il est question, on emploie la formulation: "le lendemain" ou "le jour suivant".

L'expression "*de demain en huit*" est supplante dans l'usage courant par "*demain en huit*" sans la préposition "de".

DES MOTS ET DES FAUTES**Poids, poïs, poïx, pouah !**

Toutes les femmes — et parfois les hommes — vous le diront: il vaut mieux éviter de prendre du poids pour éviter le régime d'où l'intérêt de surveiller son poids pour éviter le **surpoids** voire l'obésité. Le mot vient du latin *<pensum>* qui signifie ce qui est pesé. En tous cas, le **poids** qui désigne la masse d'un corps, d'un objet et qui s'exprime en kilos, ou en grammes n'a rien à voir avec les poïs qui sont des légumineuses comme les petits poïs, les poïs-chiches ou les poïs cassés qui font la saveur des repas dans bien des pays. Quant à la **poïx**, c'est une matière visqueuse à base de résine ou de goudron de bois. Au Moyen Âge, la poïx bouillante était versée sur les ennemis du haut des châteaux forts. **Pouah !** à la même consonance que les mots précédents mais ne désigne rien de particulier. C'est une interjection qui exprime le dégoût ou le mépris, si je dis par exemple: "Pouah ! je ne peux vraiment pas la manger, cette soupe est infecte !"

AUTOUR D'UN MOT**Idée**

"Nous avons plus d'idées que de mots" disait un grand philosophe français. C'est souvent le cas mais on peut aussi se trouver à court d'idées, c'est-à-dire qu'il contrarie ne plus en avoir du tout. Peut-on voir une idée ? A priori non bien sûr. Pourtant le mot idée signifie étymologiquement « forme visible ». En fait l'idée est la représentation de ce que l'on imagine. Si j'ai l'idée d'une pomme, je penserai à sa représentation mais ma pomme ne sera pas celle du voisin et nos idées de pommes seront des représentations différentes. Et nous voilà en train de philosopher, de brasser des idées.

Dans bien des situations, on se fait bien des idées, on imagine bien des choses fausses et on se met des idées dans la tête. On dit toujours qu'il faut toujours aller au bout de ses idées. En général, c'est mieux pour les réaliser mais est-ce toujours bien prudent ? Car si ce sont des idées politiques trop autoritaires, c'est ainsi que l'on se construit une idéologie de dictateur.

Le mot **idéologie** fondé étymologiquement sur le mot idée, n'avait rien de suspect: il désigne à la fin du XVIII^e siècle un système philosophique qui, tout simplement, a pour objet l'étude des idées. Mais à force de discuter sur des idées parfois creuses et sans intérêt, le mot a pris un sens péjoratif pour désigner une philosophie vague et nébuleuse. Avec la naissance des grands systèmes politiques et économiques comme le marxisme, l'idéologie désigne l'ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une société donnée voire à une classe sociale et cela peut prendre le ton d'une idéologie officielle en dehors de laquelle il n'est point de pensée correcte. Et à trop suivre les idées des autres, on finit par n'avoir que des idées reçues c'est-à-dire des préjugés, des idées toutes faites. Et c'est ainsi que l'on émet des idées sans queue ni tête.

AUTOUR D'UN MOT**"Foi" (FOI) et "foie" (FOIE)**

Le premier nom, "foi": est du féminin et ne comporte pas de "E" final. La "foi" (sans "E") désigne la croyance.

Le nom "foie" (FOIE) est du masculin et s'écrit cependant avec un "E" final.

Le "foie" (FOIE) est la glande sécrétrice de la bile.

On écrit: *une profession de foi* (FOI), *avoir mal au foie* (FOIE).

LE BON LANGAGE**À propos de "mentalité"**

En principe le nom "*mentalité*" se rapporte à une collectivité, "un ensemble de mœurs et d'usages qui constituent la vie sociale et religieuse d'un groupe".

Mais un sens individuel, celui "d'état d'esprit, de caractère", se rencontre de plus en plus fréquemment, y compris chez les bons écrivains: *la mentalité d'un intellectuel, celle d'un célibataire... ou d'une personne mariée, etc.*



Et bien, puisqu'on se fiche de savoir qui a tort, pourquoi n'aurais-je pas raison et toi tort ?

RÉPONSE AU JEU

MOTS CROISÉS N° 37 PARU
DANS NOTRE LIVRAISON

N° 8 DU 11 OCTOBRE 2002



NATION

PROJET DE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2003

L'APPÉTIT ÉVOLUTIF DE LA PRÉSENTATION NATIONALE MIS À MAL

(Suite de la première page)

chose non admissible au regard du caractère de l'annuité du budget de l'État. Ensuite, selon le ministre, il y a le non respect de la lettre de cadre par l'Assemblée nationale qui demande des ressources supplémentaires dont ne dispose pas le pays.

UN BUDGET SOUMIS À AJUSTEMENT VOULU

En conséquence et au regard des moyens limités du pays, le gouvernement a procédé à des ajustements par rapport à l'accroissement des budgets des institutions et dégagé un projet de budget général de l'État, exercice 2003. En recettes et en dépenses, ledit budget s'élève à quatre cent quatre-vingt-dix milliards trois cent soixante millions de F CFA. De fait et ainsi qu'il suit, le budget de la présidence de la République a connu une augmentation de 20 %, celui de la Cour constitutionnelle de 10 %, celui de la Cour suprême de 16 %, celui du Conseil économique et social de 13 %, et celui de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication de 2 %. Le budget de l'Assemblée nationale, sur la base des coupes opérées par l'Exécutif, a connu un accroissement de 27 % par rapport à l'exercice 2002 quand celui du gouvernement (avec ses vingt-et-un ministères), s'est accru de 2,4 %.



LETTER DE REJET DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cotonou, le 17 octobre 2002

Le Président de la République,
Chef de l'État,
Chef du Gouvernement

N° 404-C/PR/CAB/SP

CONFIDENTIELObjet : Budget de l'Assemblée
Gestion 2003

Monsieur le Président

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que les propositions budgétaires gestion 2003 de l'Assemblée Nationale, soumises au vote des Honorable Députés et portées à ma connaissance, dépassent largement les taux prescrits dans le cadre de Dépenses à Moyen Terme, valable pour tous les Ministères et les Institutions de la République.

Aussi voudrais-je vous inviter à bien vouloir tenir compte de cette exigence liée aux moyens limités de notre pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, l'expression de mes sentiments distingués.

Mathieu KÉRÉKOU

AIDER À L'AMORCE RÉELLE DE L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Dans ces conditions, la sagesse et l'amour patriote aguerri ne recommande-t-il de chercher à réduire constamment le déficit du budget de l'Etat par tous les moyens qui honorent le pays ? Cela ne ferait qu'aider réellement l'amorce de l'indépendance économique du Bénin ?

Les hommes politiques en général de ce pays, et en particulier les princes qui nous gouvernent (ceux de l'exécutif comme ceux du législatif) ont la responsabilité et le devoir de donner le bon exemple en faisant en sorte que la malheureuse évolution plus que galopante de la politique du « ventre » commence enfin à voir le jour.

CESSER D'ÊTRE DES HOMMES SANS CŒUR ET SANS DIGNITÉ

Autant que nous sommes, tous Béninois, nous avons, plus qu'une responsabilité, un devoir de faire en sorte que nous cessions d'être des hommes sans cœur et sans dignité. Pour ce faire, battons avec acharnement pour détruire, avant tout en nous, l'égoïsme « rapace » qui veut tout pour soi, quitte à voir tout tomber en ruine autour de soi. Pour rien au monde, n'arrêtions pas le développement du Bénin.

Alain Sessou

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES

République du Bénin
Secrétariat général du gouvernement
N° 08SGG/Extra.Com.

de loi de finances, gestion 2003,
suivant les axes stratégiques
ci-après :

- le renforcement du cadre macro-économique à moyen terme ;

- le développement du capital humain et une meilleure gestion de l'environnement ;

- le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles ;

- la promotion de l'emploi et le renforcement de la capacité des pauvres à participer au processus de décision et à mener des activités génératrices de revenus.

Les priorités qui résultent de la politique budgétaire à mettre en œuvre en 2003 sont les suivantes :

- la consolidation de la stabilité macro-économique du Bénin ;

L'objectif de réduction de la pauvreté se décline dans le projet

— l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, à l'alphabetisation, aux soins de santé primaires, à l'eau potable ;

— la lutte contre le Vih / sida et le paludisme ;

— la lutte contre la corruption;

— la consolidation de la démocratie et la décentralisation.

Par ailleurs, le projet de loi de finances, gestion 2003, s'inscrit dans le cadre du respect des engagements communautaires. Il tient compte, en outre, des prévisions de reprise de l'activité économique et de la demande mondiale ainsi que de la baisse des cours internationaux du coton, principal produit d'exportation du Bénin.

Dans ce contexte, il est projeté un taux de croissance réelle d'au moins 6% et un taux d'inflation d'environ 3% en 2003.

Pour réaliser ces objectifs, la loi de finances pour la gestion 2003 prévoit :

— de ressources intérieures pour trois cent quarante-neuf milliards neuf cent soixante dix-sept millions (349 977 000 000) de francs Cfa en accroissement de 7,6% par rapport à la gestion 2002 dont les ressources intérieures s'élevaient à trois cent vingt-cinq milliards cent quatre-vingt-dix millions (325 190 000 000) de francs Cfa ;

— des charges pour un montant de quatre cent quatre-vingt-dix milliards trois cent six millions (490 306 000 000) de francs Cfa contre quatre cent soixante dix-huit milliards sept cent trente millions. (478 730 000 000) de francs Cfa en 2002 correspondant à un taux d'accroissement de 2,4%.

De ce qui précéde, il découle un besoin de financement de cent quarante milliards trois cent vingt-neuf millions (140 329 000 000) de francs Cfa en 2003, couvert par les ressources extérieures, contre cent cinquante-trois milliards cinq cent quarante millions (153 540 000 000) de francs Cfa en 2002, soit une diminution de 8,6%.

Ces efforts permettront une réduction significative et durable de la pauvreté qui passe par :

— une accélération de la croissance économique et une

meilleure redistribution de ses fruits ;

— la satisfaction de la demande sociale en matière de santé, d'éducation, d'eau potable, d'habitat et de sécurité.

En vue de la réalisation de ces objectifs, les actions suivantes sont retenues, entre autres :

I — Au titre du soutien aux activités jugées prioritaires

— la poursuite de la création de zones de développement industriel.

Il s'agit, en 2003, de déterminer au moins un domaine foncier et de le viabiliser par l'installation des infrastructures de base : eau, électricité et téléphone ;

— l'exonération de tous droits et taxes y compris de la TVA, des autobus et minibus importés à l'état neuf au Bénin et destinés au transport en commun durant la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003 ;

— le développement du tourisme et de l'hôtellerie en faveur duquel les actions s'articulent autour des points suivants :

— la poursuite des études pour la réhabilitation des sites touristiques ;

— le démarrage de la viabilisation de la route des pêches pour en faire une zone touristique ;

— la promotion des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication.

À ce niveau, il est prévu le maintien de la mesure d'exonération du matériel informatique importé au Bénin du 1^{er} Janvier 2003 au 31 décembre 2003, y compris les logiciels ;

— la poursuite de l'expérience des Centres de gestion agréés ;

— la poursuite de la mise en place d'un mécanisme de prêts aux structures de financement décentralisées existantes reconnues pour leur performance et leur bonne gestion. Ces prêts serviront aux financements de micro-crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), aux Petites et Moyennes Industries (PMI), aux femmes, aux artisans et aux petits agriculteurs pour l'achat de matières premières, de petits outillages de première installation et des intrants agricoles ;

— la poursuite de la réalisation des infrastructures de l'Université de Parakou.

II — Dans le domaine de la santé

Le gouvernement a inscrit, au titre de la gestion 2003, les montants ci-après en millions de francs Cfa :

— programme Vih / Sida 1137 ;

— appui au programme de lutte contre le sida en milieu scolaire et universitaire 200 ;

— appui au secteur santé 1627 ;

— transferts aux Cogec 2188 ;

Vibilisation des infrastructures sanitaires existantes 2125 ;

— programme de lutte contre le paludisme 935.

III — Dans le domaine de l'éducation

les crédits inscrits se présentent comme suit, en millions de francs :

— prise en charge des écolages dans les écoles primaires 2704 ;

— subvention aux associations des parents d'élèves pour le recrutement d'enseignants (MEPS) 2510 ;

— acquisition de tables bancs 2094 ;

— réfection et construction de salles de classes 2445 ;

— Cantines scolaires 1000 ;

— acquisition de matériel pédagogique et formation des enseignants 895 ;

— acquisition de bus pour le transport des étudiants 550 ;

— construction et réhabilitation des lycées et collèges 3215 ;

IV — Dans le domaine de l'hydraulique

Il est prévu, en millions de francs Cfa :

— pour la promotion de l'eau potable 1693 ;

— pour l'appui au programme en eau potable et assainissements en milieu rural 1558 ;

V — Dans le domaine du développement rural

les dépenses se répartissent comme suit en millions de francs Cfa :

— entretien des pistes rurales 644 ;

— programme de gestion des forêts et terroirs riverains du Benin 2321 ;

— programme de développement des tubercules et plantes à racines du Benin 2085 ;

— appui au développement participatif de la pêche artisanale au Bénin 700 ;

VI — Dans le domaine de la sécurité

Les crédits inscrits s'élèvent en millions de francs Cfa à :

— pour l'équipement spécial de la police 1330 ;

— pour les opérations sécurité et patrouilles 732.

Par ailleurs, et pour compter du 1^{er} janvier 2003, les agents permanents de l'Etat civils et militaires seront payés à leur indice acquis au 31 décembre 2002.

La réalisation effective des actions prévues dans le projet de loi de finances 2003 favorisera l'élargissement du socle macroéconomique devant soutenir les objectifs de développement que le gouvernement a définis dans son Programme d'Action (PAG II).

En outre, les dispositions continues dans ce projet de loi de finances permettront d'accompagner efficacement le processus de décentralisation et de préparer progressivement les nouvelles collectivités locales à se prendre en charge.

Cotonou, le 19 octobre 2002

*Le Secrétaire général du
gouvernement,
Lambert Idjidina*

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

COTONOU : MISE EN SERVICE DES LOCAUX DE LA NONCIATURE APOSTOLIQUE

(Suite de la première page)

concélébrée par 14 évêques du Togo et du Bénin dont

- Mgr. Philippe Kpodjro, archevêque de Lomé (Togo).
- Mgr. Nestor Assogba, archevêque de Cotonou (Bénin).
- Mgr. Fidèle Agbatchi, archevêque de Parakou (Bénin),
- Mgr. Pierre Nguyên van Tot, chargé d'affaires de la nonciature apostolique,

Ils étaient entourés d'une cinquantaine de prêtres des deux pays. On y notait également la présence des autorités politiques et civiles du Togo et du Bénin. La délégation togolaise était conduite par le ministre togolais des affaires étrangères, Koffi Kpanou. Et celle du Bénin par Bruno Amoussou, ministre d'État, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, de la prospection et du développement. Le corps diplomatique et les corps constitués, des religieux et religieuses ainsi que des fidèles-laïcs étaient également présents.

Animées par la chorale des enfants de la paroisse Saint-Louis de Gbedégbo, Cotonou, la célébration et la bénédiction étaient retransmises en direct par les radios catholiques « Maria de Lomé » (Togo) et « Immaculée Conception d'Allada » (Bénin).

À l'homélie, l'envoyé du pape, Mgr. Leonardo Sandri, après avoir remercié les autorités religieuses, politiques et administratives du Togo et du Bénin pour la fructueuse collaboration avec le Saint-Père au service de l'homme, de la paix et de la justice, a mis un accent tout particu-



Prière de la bénédiction de la Nonciature par Mgr. Leonardo Sandri. Au premier rang à gauche Mgr. Nguyên van Tot, Nonce apostolique.

lier sur le rôle d'une nonciature apostolique dans tous pays. Ensuite, il a évoqué la noble œuvre des missionnaires au Togo et au Bénin (ci-après, larges extraits de l'homélie).

Il a par ailleurs remis au Nonce apostolique un calice, don de Jean-Paul II, comme pour marquer l'implantation au Bénin de

la nonciature apostolique près le Bénin et le Togo en ce début de la vingt-cinquième année de son pontificat. Le dit calice a en même temps servi à la célébration eucharistique.

Dans son mot de remerciement à la fin de la célébration, le chargé d'affaires, Mgr. Pierre Nguyên van Tot, a exprimé sa gratitude envers le Saint-Père et a donné à l'envoyé du pape un cadeau-souvenir.

Bénédiction des locaux, exécution des hymnes nationales, allocutions de l'envoyé du pape, et du ministre béninois des affaires étrangères, Idji Kolawolé, suivies du partage fraternel du pain et du sel ont mis fin à la cérémonie.

Dans son allocution, Mgr. Sandri a exprimé sa reconnaissance au chef de

l'État et aux évêques béninois pour l'accueil, on ne peut plus chaleureux, dont il a été l'objet de leur part avant de les assurer de la sollicitude du Saint-Père envers le peuple et l'Église du Bénin.

Après avoir, à son tour, remercié le pape Jean-Paul II pour l'accueil qu'il a réservé, à Rome, au chef de l'Etat, le président Mathieu Kérékou et sa suite lors de sa visite officielle en Italie, en juin 2002, le ministre Kolawolé a souligné l'importance sur le sol béninois des locaux abritant la nonciature apostolique près le Bénin et le Togo. Cela constitue selon le ministre un signe sensible de la bonne collaboration qui existe si heureusement entre l'Église et l'Etat. Par ailleurs, il a remercié le Nonce apostolique, Mgr. Pierre Nguyên van Tot pour tout le travail abattu par lui dans le cadre de la réalisation, à Cotonou, de « ce très beau bâtiment dont plusieurs missions diplomatiques au Bénin seraient jalouses ».

C'était tout simplement beau !

Guy Dossou-Yovo

Homélie de Mgr. Leonardo Sandri, substitut de la Secrétairerie d'Etat, envoyé par le pape Jean-Paul II

« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples» (Mt 28, 19). Ces paroles sont particulièrement opportunes en ce jour où nous sommes rassemblés pour l'inauguration de la résidence de la Nonciature apostolique au Bénin et au Togo.

Après son salut cordial adressé au nom du Saint-Père aux évêques du Togo et du Bénin à Mgr. Pierre Nguyên Van Tot, Son É. M. Koffi Panou, ministre togolais des affaires étrangères, les prêtres du Bénin et du Togo, les religieux et religieuses et tout le peuple des

baptisés, il a continué en ces termes : Dans l'Évangile, Jésus nous invite à être d'infassables missionnaires, avec la certitude que son Esprit nous accompagne chaque jour et nous assiste dans les tâches qui sont les nôtres, si nous acceptons de faire la volonté de Dieu, de nous rendre disponibles à ses appels et de nous faire serviteurs de nos frères. C'est à cette condition que les chrétiens sont les témoins de l'amour que Dieu porte à l'humanité. Dans cet esprit, les chrétiens, en raison de leur vocation baptismale, ont à être présents à la vie des sociétés humaines et à travailler avec tous les hommes à la construction d'une société toujours plus juste et plus fraternelle, se rappelant sans cesse la parole de l'auteur de la lettre à Diogène : «Le monde où Dieu les a placés est si beau qu'il ne leur est pas permis de le déserter». De même, ils sont invités à prendre une part toujours plus active à la vie de la communauté chrétienne locale, en union avec les pasteurs.

La construction d'une Nonciature apostolique manifeste de manière particulière le souci profond du Saint-Père d'être proche de tous les peuples, d'être attentif à la vie des communautés chrétiennes et de tous les fils d'une Nation. Cela est particulièrement vrai dans ce beau pays qu'est le Bénin où, depuis de nombreuses années, le Saint-Siège entretient avec les Autorités béninoises de solides relations d'amitié et des collaborations fécondes. Ces relations, marquées par un climat de dialogue constructif, et



Photo de famille des concélébrants. Au premier rang et de gauche à droite: Mgr. Ganyé, évêque de Dassa-Zoumé, Mgr. Agboton, évêque de Porto-Novo, Mgr. Assogba, archevêque de Cotonou, Mgr. Leonardo Sandri, substitut de la Secrétairerie d'Etat (envoyé du pape), Mgr. Pierre Nguyên van Tot, Nonce apostolique, Mgr. Kpodjro, archevêque de Lomé,

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

basées sur la confiance et le respect des différences légitimes, sont plus que jamais nécessaires entre les Nations, pour l'épanouissement des personnes et des peuples. C'est d'ailleurs ce que rappelait le Pape Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*: «Le défi du dialogue est, au fond, le défi de la transformation des relations entre les hommes, les nations et les peuples, dans la vie religieuse politique, économique, culturelle et sociale» (n° 79). Toutes les instances nationales, tous les enfants d'un pays, quelle que soit leur appartenance ethnique et religieuse, ont leur place dans ce dialogue qui construit la maison commune nationale. C'est un défi auquel l'Eglise veut sans cesse prendre une part active, appuyant toutes les initiatives nationales, régionales ou locales qui sont au service de l'entente entre les personnes et entre les peuples, au service de la paix, de la fraternité et de la solidarité, pour que l'homme soit toujours le centre de toutes les réalités sociales et des décisions prises.

L'établissement d'une Nonciature s'inscrit tout à fait dans cette perspective. En tant qu'elle représente le Pape et le Saint-Siège, la Nonciature apostolique soutient le travail des évêques du pays et leurs relations avec les instances politiques, économiques et sociales. De même, elle est attentive à la vie des communautés chrétiennes locales, les encourageant à remplir toujours mieux leur vocation, notamment l'annonce de l'Évangile, l'éducation des peuples et la présence missionnaire. Dans le monde actuel, il est particulièrement important de former la conscience de nos contemporains, notamment des jeunes, pour que tous s'engagent à travailler à la recherche du bien commun. L'éducation de la jeunesse doit requérir toute l'attention de la communauté nationale. Elle ne peut pas être purement intellectuelle. En ce sens, l'Eglise souhaite participer à la démarche éducative, avec sa spécificité propre, pour former en chacun l'être intégral, ce qui veut dire transmettre les valeurs fondamentales, qui aideront les personnes dans leur vie personnelle, dans leur vie conjugale et familiale, et dans leur vie sociale.

Le Nonce apostolique est aussi le représentant du Saint-Père auprès des Églises locales, chargé de manifester l'attention, le soutien et l'affection du Successeur de Pierre envers tous les fils de l'Eglise catholique. Ses relations privilégiées avec les Évêques permettent que les liens entre les Églises locales et l'Eglise universelle soient concrets et tangibles, contribuant ainsi à l'unité et, à la communion ecclésiale qui relèvent en tout premier lieu de la mission épiscopale. La Nonciature apostolique, plantée dans la terre béninoise chère au cœur

du Pape qui a visité le pays deux fois appelle tous les catholiques, en union étroite avec les Évêques et leurs collaborateurs les plus proches, les prêtres, à travailler ensemble, pour rendre cette unité et cette communion chaque jour plus visibles et plus réelles, unité et communion qui dépassent tous les particularismes et qui font porter du fruit à toutes les spécificités des cultures locales et des différences ethniques. A cela, comme le dit l'Apôtre, ils seront reconnus comme les disciples du Seigneur. Ce nouveau bâtiment portera toujours aux Béninois et aux Togolais le souvenir de la présence du pape dans cette terre bénie par Dieu.

Qu'il me soit permis de faire mémoire des origines de l'annonce de l'Évangile au Bénin et au Togo, évoquant avec vous les missionnaires, notamment vos dévoués de la Société des Missions africaines et de la Société du Verbe divin, dont certains ont donné leur vie pour que le Christ soit connu et aimé en terre africaine. Rendons grâce pour le don de la foi, qui permet à l'Eglise au Bénin et au Togo de se développer et d'être active, puisant sa force dans les sacrements et dans la vie spirituelle. Rendons grâce pour les jeunes qui répondent à l'appel du Seigneur à le suivre dans le sacerdoce ou dans la vie consacrée. Mes pensées vont enfin au cher Cardinal Gantin, noble fils de la nation béninoise, figure de prêtre et d'évêque qui s'est toujours mis, avec zèle, dévouement et humilité, au service du pape et de l'Eglise entière. Il demeure un exemple pour ceux que le Seigneur appelle à sa suite, en particulier le prier tous les fils et les filles d'Afrique qui ont consacré ou vont consacrer leur vie, pour toujours, au Christ, le Seigneur.

En communion avec le Successeur de Pierre, qui vous porte dans sa prière, avancez au large pour construire l'Eglise du troisième millénaire sur votre terre ! Pour vous soutenir dans votre mission, le Saint-Père m'a chargé de vous transmettre son affectueuse Bénédiction apostolique. Amen !

**INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES
DU PAPE JEAN-PAUL II POUR 2002**

Les intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2002 :

OCTOBRE

Générale : Pour les jeunes, afin qu'ils suivent avec un enthousiasme généreux le Christ, Chemin, Vérité et Vie et soient disposés à lui rendre témoignage dans tous les milieux où ils vivent.



jusqu'aux extrémités de la terre.

NOVEMBRE

Générale : Pour les chrétiens d'Occident, afin qu'ils connaissent et apprécient toujours davantage la spiritualité et les traditions liturgiques des Églises orientales.

Missionnaire : Pour l'Eglise en Amérique, afin que célébrant au Guatemala le Second Congrès missionnaire américain, elle se sente poussée à une action évangélisatrice plus généreuse, même au-delà de ses propres frontières.

**MATÉRI : NOCES D'ARGENT
SACERDOTALES DE
L'ABBÉ LUCIEN TAWÈS**

Mercredi 31 juillet 2002, veille du jour de la commémoration des 42 ans d'indépendance du Bénin, était aussi jour d'incidence des noces d'argent sacerdotales de l'abbé Lucien Tawès. Premier prêtre de la paroisse Sainte-Anne de Boukoumbé, son anniversaire sacerdotal n'est pas passé inaperçu. Et c'est la paroisse Les-Saints-Martyrs de l'Ouganda de Matéri qui a servi de cadre à cette fête du souvenir et d'action de grâce. Cela n'étonne guère d'ailleurs du fait que l'abbé jubilaire est curé de ladite paroisse après avoir annoncé l'Évangile à Cobly, Toucououna, pour ne citer que ces champs d'apostolat.

Parents, amis, religieuses et religieux, confrères et curieux ont répondu nombreux à ce rendez-vous d'action de grâce. La paroisse de Boukoumbé d'où est originaire l'abbé Tawès a été fortement représentée. Le chef de file de cette délégation est le père Jean-Charles Ramin, curé.

Le eucharistie a été concélébrée par LL. EE. NN. SS. Clet Feliho, évêque de Kandi et Paul Kouassi Vieira, évêque de Djougou entourés des prêtres. La lecture et l'évangile ont été proclamés en français et traduits ensuite en langue bariba.

Les chorales, au nombre de trois, venues des paroisses de Boukoumbé, Matéri et Toucououna, rivalisaient d'ardeur, ont merveilleusement animé la messe jubilaire à la satisfaction de tous.

Après la messe a eu lieu le partage du pain et du sel de la fraternité. Les réjouissances se sont ensuite poursuivies jusqu'au coucher du soleil. Et comme il fallait nécessairement rentrer chez soi, la séparation a eu lieu. La joie, elle, se lisait sur tous les visages car la fête était vraiment belle.

Tout a été à l'image de l'abbé Lucien Tawès, fils de Koutchagou, village de Boukoumbé.

Endurant, intelligent et responsable, l'abbé Lucien Tawès, par sa vie, demeure un exemple vivant pour les jeunes prêtres ordonnés après lui.

Plaisir à Dieu qu'il en soit ainsi jusqu'à son départ pour la célébration de l'Eucharistie éternelle.

À vous, abbé Lucien Tawès, félicitation de la rédaction de « La Croix du Bénin » et rendez-vous pour vos noces de perles (trentième anniversaire et vos noces d'or).

Prudence Tafiry et
Prosper Kpadi Hodonou



RELIGION ! RELIGION !

AUJOURD'HUI, ANNONCER JÉSUS-CHRIST DANS LE SILENCE DU RESPECT ET LE SOURIRE DE L'AMITIÉ?

Nous sommes en face de l'un de ces jeunes amis de Jésus, porteurs de la Bonne Nouvelle en terre étrangère. Ému devant la gravité de la charge d'être appelé pour une mission de charité, il entre en lui-même puis s'interroge : « Comment aujourd'hui, devant une note de lumière dans le merveilleux cantique de l'Évangélisation ? Comment porter la Bonne Nouvelle aux hommes et aux femmes qui, certainement, attendent de recueillir sur un visage humain, le regardement de la bonté de Dieu ? Comment manifester Jésus-Christ aux hommes et aux femmes qui désirent Le voir, L'accueillir et vivre de sa vie ? »

Heureuse et légitime inquiétude, elle se situe dans une problématique missionnaire actuelle. L'annonce de l'Évangile en effet pose encore d'immenses questionnements. Un regard sur l'histoire et nous serons situés.

AU SOURCE DE L'HISTOIRE

Souvenons-nous. Longtemps, le christianisme a été quelque peu solidaire des classes les plus favorisées, de une part et d'autre part, l'Évangile a parfois été le compagnon de la colonisation. Mieux, dans le passé, on a dangereusement associé le christianisme avec la prospérité matérielle, la fortune, la grandeur humaine, mais aussi avec des entreprises impérialistes, toute chose qui n'avait aucun rapport avec l'Évangile.

Dans le domaine des relations Évangile-Culture précisément, les peuples, alors non-chrétiens, se trouvaient confrontés à un dilemme de fond : la conciliation de leurs valeurs traditionnelles avec la Bonne Nouvelle. Alors éveillés, ces peuples découvrent leurs propres valeurs et sont rapidement portés à les exploiter, à les connaître, à les approfondir, à s'en nourrir, à s'en prévaloir voire à s'en glorifier. La conséquence est qu'on a tendance à se détacher de l'Évangile en faveur de la culture. Certains sont même allés jusqu'à se demander si le fait de recevoir l'Évangile n'était pas une injure faite aux peuples qui avaient leurs propres traditions morales et religieuses. C'est difficile, aux heures de la première évangélisation, est pour nous un exemple éloquent. Le peuple ne pensait-il pas que la tradition, d'une part, avait assez de richesses spirituelles pour vivre sur son propre fond et que, d'autre part, si le christianisme était pour les Européens la religion plus convenable, il fallait laisser aux Hindous leurs propres traditions sans essayer d'entacher leur fidélité à des croyances ou à des pratiques communes ? La distinction entre l'Évangile — à accueillir — et le christianisme n'était pas suffisamment opérée.

L'histoire a de la mémoire. Les peuples qui, par contre, se sont ouverts aux flammes nugues et ardentes de l'Évangile, ont accueilli l'Évangile et l'en porté avant de l'incarner progressivement et d'en récolter aujourd'hui les fruits inestimables. Pour souvenir, rassurons ici l'exemple émouvant du Damoclès — actuelle République du Bénin — où ces premiers missionnaires qui à fleur de l'âge, mourraient sur une terre étrangère pour la cause du Christ. Tous, dans la diversité de leurs moyens, ils ont su découvrir dans les cultures et traditions de ce peuple d'Afrique noire des « sources d'attente », des jardins où pouvait germer la semence de la Bonne Nouvelle. Entre autres, tous, d'heureuse et vénérable mémoire : Mgr. Louis Dartois, Mgr. François Steinmetz, Mgr. Louis François Parisot, Mgr. Patient Redois, les pères Borghero, Francis Aupiani pour ne citer que ceux-là, qui n'ont-ils pas fait avec le concours du peuple pour laisser rayonner la Lumière de l'Évangile dans les riches et pétilantes lumillons de leurs traditions et de leurs cultures ?

Aujourd'hui, et au regard du travail fait par ces vaillants missionnaires, en République du Bénin, la jeune génération est en droit s'interroger :

COMMENT ANNONCER JÉSUS-CHRIST...

Comme par le passé, la réponse de saint Paul rencontre précisément toutes nos prévi-

INFORMATION

TARIFS DE PUBLICITÉ

Pages intérieures

Publi - rédaction

I — Textes proposés par l'annonceur

Espace	Parution 1 à 6 fois	Parution: plus de 6 fois
1 page	192.000	162.000
1/2 page	110.000	91.000
1/4 page	70.000	60.000

II — Textes rédigés par la rédaction

Espace	Parution 1 à 6 fois	Parution: plus de 6 fois
1 page	320.000	270.000
1/2 page	180.000	160.000
1/4 page	130.000	125.000

III — Insertion

Espace	Parution 1 à 6 fois	Parution: plus de 6 fois
1 page	130.000	120.000
1/2 page	85.000	80.000
1/4 page	40.000	40.000

IV — Petites annonces

Espace	Parution 1 à 6 fois	Parution: plus de 6 fois
8 x 12,2	25.000	25.000
8 x 5,8	12.500	12.500
Page une et la dernière	Parution 1 à 6 fois	Parution: plus de 6 fois
8 x 12,2	25.000	25.000
8 x 5,8	12.500	12.500

Brice C. Ounison
Mission catholique de Bembéréké, Diocèse de N'Dallé

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LES FAUX-MONNAYEURS RÉAPPARAISSENT EN AFRIQUE

Les fabricants de faux francs CFA avaient été découragés par les nouvelles coupures, aux signes d'authentification sophistiqués, apparues dans les années quatre-vingt-dix. Mais aujourd'hui, ils ont trouvé des failles. Les banques centrales de la zone sont en alerte.

Côté cour, le respectable cabinet Consulée, basé à Port-Gentil, est une société de conseil qui emploie des spécialistes du marketing. Côté jardin, c'est un atelier de faussaire. Le pseudo-cabinet disposait de tous les équipements nécessaires à la parfaite photocopie de billets de 10 000 francs CFA: scanners, imprimantes haut de gamme, papier filigrane... Pendant plusieurs mois, les complices ont inondé la ville gabonaise de leurs coupures factices, avant d'être découverts à l'occasion d'un banal contrôle de police. La police a trouvé un pactole de quelques millions de francs CFA, mais ignore la quantité de billets encore en circulation. Le Gabon n'est pas le seul pays de la zone CFA victime des faux billets: le Bénin, le Togo, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont aussi touchés. Les grosses coupures, celles de 10 000 francs et de 5 000 francs, pourtant de fabrication récente, sont les plus contrefaites.

Depuis le début de cette année, les banques centrales d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont sur les dents. Elles ont déjà intercepté plus de 100 millions de faux CFA, qui ne représentent sans doute qu'une faible partie des coupures en circulation. «C'est la première fois que notre monnaie est attaquée par une contrefaçon aussi avancée», avoue Lansina Bakary, directeur pour la Côte d'Ivoire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). «Les faux billets, s'ils sont nombreux, peuvent désarticuler l'économie de notre pays», s'inquiète son homologue burkinabé

Célestin Zallé. Les opérateurs économiques s'inquiètent aussi du phénomène. Mor Talla Kane, secrétaire exécutif du patronat sénégalais, prévient: si rien n'est fait, c'est tout le système économique qui risque d'être déstabilisé. Mais banques et services de police ont d'autant plus de mal à juguler le phénomène que les filières sont nombreuses.

GRÂCE AUX MARABOUTS MULTIPLICATEURS DE BILLETS...

Méthode la plus rudimentaire: l'écoulement direct, via des achats dans le commerce. Un jeu d'enfant dans des économies où le paiement en liquide est la règle. Sûrs de leur fait, certains contrefauteurs n'hésitent pas à venir déposer leur fausse monnaie dans les banques ! Il y a quelques mois, un ressortissant libanais, Ali Nassr, a été interpellé au guichet d'Eco-Bank Lomé, alors qu'il venait tranquillement déposer sur son compte 18 millions de francs CFA qui sont autant de photocopies de billets. Il avouera avoir déjà fait le même coup au Bénin voisin, pour un montant de 500 millions de francs.

Une autre méthode de recyclage des faux CFA consiste à livrer les stocks de contrefaçons aux pseudo-marabouts. Ces derniers n'ont aucun mal à convaincre qu'ils sont capables de «multiplier» des billets à coup de prières. Le principe est simple: le charlatan achète son stock de faux billets au dixième de sa valeur. Il propose ensuite à ses clients de «multiplier» par cinq ou dix toute somme qu'ils lui confieront. En réalité, il refille des faux billets et en récupère des vrais. Les gogos qui s'aperçoivent de la supercherie n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Les autres, sans le savoir, font circuler les faux billets. La police

sénégalaise a récemment démantelé plusieurs de ces réseaux. L'un des mieux organisés, qui opérait à Kaolack, disposait d'un stock évalué à un demi-milliard de francs !

EN EUROPE DEPUIS L'INTRODUCTION DE L'EURO...

Un troisième circuit de faux billets s'organise à partir des capitales européennes: Paris, Londres, Lisbonne... Explication: depuis le lancement de l'euro, en janvier 2002, il n'est pas possible d'échanger directement du CFA contre la monnaie européenne. Au grand dam des immigrés qui cherchent à envoyer de l'argent liquide à leurs familles restées au pays, sans pour cela payer des frais de change bancaire. Les faux monnayeurs ont flairé le bon coup. Ils viennent proposer des (faux) billets de CFA à cette «clientèle» qui se recrute dans les foyers de transit, les résidences universitaires ou encore à la sortie des usines. Les malheureuses victimes se font escroquer et envoient, innocemment, des billets factices à leurs familles. Alertée par plusieurs affaires de ce genre, la police française a démantelé deux gangs qui opéraient en région parisienne. Montant du magot saisi: 14 millions CFA.

Les campagnes de sensibilisation se multiplient. Les autorités s'efforcent de rappeler les signes élémentaires de reconnaissance des faux billets: teinte, qualité d'impression, texture du papier... Toutefois, l'impact de ces campagnes est limité. Comment distinguer les vrais des faux quand les coupures sont froissées, serrées dans des neuds de pagnes, tachées d'huile ? À Ouagadougou, la BCEAO a même cru bon de rappeler que «les billets sont des biens publics, destinés à la circulation, qu'il faut manipuler avec un minimum de soin. Il est inutile d'écrire son nom dessus». À Dakar, la Confédération nationale des employeurs (CNES) réclame des détecteurs: «Il faut que tous ceux qui reçoivent de l'argent et font des transactions puissent être dotés de moyens de contrôle pour vérifier les billets», estime la confédération. Il est vrai que les signes d'authentification irréfutables des billets CFA ne sont pas visibles à l'œil nu. Sans un détecteur, impossible de savoir si la bordure extérieure d'un billet suspect est bel et bien remplie de chiffres. Impossible de vérifier que les noms des pays membres de la BCEAO sont bien inscrits sur le motif principal comme ce doit être le cas, notamment sur la tour qui figure sur les coupures de 10 000 francs. Le problème, c'est que ces appareils coûtent relativement cher, et on voit mal comment chaque échoppe pourrait en être dotée.

Reste à renforcer la répression. Les autorités s'accrochent à cette dernière solution. De Dakar à Libreville, elles affirment qu'elles appliqueront la loi avec rigueur. Mais la prison à perpétuité, peine maximale encourue par les faussaires, suffira-t-elle à décourager les gangs ? Rien n'est moins sûr.

Yolande S. Kouamé

CLÔTURE DE L'ANNÉE EUCHARISTIQUE DANS LE DOYENNÉ DE OUIDAH



Le dimanche 20 octobre 2002 reste pour le doyenné de Ouidah, une journée à plus d'un titre mémorable. Journée mondiale des Missions, elle était également celle consacrée à la clôture de l'année eucharistique dans ledit doyenné. C'est au pied du monument jubilaire situé à Djégbadjé et rappelant l'aube de la Mission au Bénin que s'est déroulée la messe présidée par le père Théophile Villaça et concélébrée par une dizaine de prêtres.

En s'adressant à la foule immense de chrétiens laïcs, de séminaristes, grands et petits, de religieux et religieuses, le père Théophile Villaça a signifié que le mystère de l'Eucharistie reste un mystère tout comme cette plage qui borde ce haut lieu spirituel de Djégbadjé, et qu'il faudra tout simplement vouer au Très Saint Sacrement de l'Eucharistie : vénération, adoration et action de grâce. C'est d'ailleurs cela qui, à l'issue de la messe de 10 heures, a constitué la trame de la grande procession religieuse, animée par toutes les chorales présentes et ayant pour itinéraire : le monument jubilaire — la porte du non-retour — la porte du retour et, de nouveau, le monument jubilaire.

Un pique-nique aux abords de la plage, à la fin de la procession, rehausse la joie et l'allégresse de cette journée du 20 octobre.

Augustin Tossou Yédia
Grand seminariste



ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LE COTON BIO GAGNERAIT À ÊTRE MIEUX CONNU

Encore mal connu en Europe, le coton biologique reste peu cultivé en Afrique. Pourtant, selon les experts, il y a un marché à développer pour ce coton de haute qualité, plus respectueux de l'environnement. Les débuts sont difficiles mais l'avenir serait prometteur.

« Au Japon, il y a une très forte demande de produits bio, surtout sur les tissus. Ce mouchoir et cette paire de chaussettes bio, je les ai achetés là-bas. Les Japonais habillent même leurs animaux domestiques et le font avec du coton bio ». Dorothy Myers, consultante pour le Pesticide action network (Pan), s'est montrée convaincue et convaincante lors de la conférence africaine sur le coton biologique qui a réuni plus d'une centaine d'Africains et d'Européens à Cotonou du 23 au 26 septembre 2002. Peter Ton, également consultant au Pan, l'est aussi : « Il y a un marché, même s'il est encore petit. De grandes entreprises s'intéressent de plus en plus au coton biologique pour leur image. La bonne qualité et le prix compétitif du coton-fibre africain constituent de précieux atouts pour les producteurs du continent ».

L'Europe reste la principale importatrice de cette fibre naturelle (environ 3500 t/an) suivie des États-Unis (2000 t). Le marché japonais, encore modeste 220 t par an, est en plein essor. Avec environ 1750 t par an, les entreprises allemandes sont de loin celles qui utilisent le plus de coton bio. Viennent ensuite les sociétés suisses (750 t), britanniques (250 t) et suédoises (150 t).

L'optimisme des experts reste cependant mitigé car le marché international stagne : depuis 1995, les ventes de coton biologique tournent toujours autour de 6000 à 7000 t par an, soit 0,06 % de la production mondiale de coton. Le marché allemand, note Peter Ton, est en crise et le marché suisse n'évolue guère. Le constat est peu réjouissant pour les producteurs africains qui trouvent en Europe leur principal débouché.

INFORMER LES CONSOMMATEURS DU NORD

Le prix élevé du coton bio (15-30 % plus cher que le coton conventionnel) et, par conséquent des produits dérivés, n'est pas la seule raison de cette stagnation. « Il y a un travail de lobbying à faire au niveau des consommateurs du Nord. Ils ne sont pas toujours informés de la nécessité de promouvoir le coton bio en Afrique du fait des conséquences sanitaires et environnementales graves causées par le coton conventionnel », estime Simon Ferrigno de la section britannique du Pan. C'est ce que s'efforcent de faire certaines Ong ou même des entreprises privées qui vantent les mérites du coton biologique cultivé sans pesticides, traité sans chlorure et sans métal lourd, doux et souple au toucher, recommandé pour les peaux fragiles... La protection de l'environnement et la qualité des cotonniers sont les deux principaux arguments de vente des rares fabricants de vêtements en coton biologique. Mais il faut du temps pour faire évoluer les consommateurs.

Comme il en faut aussi pour convaincre les producteurs africains de l'intérêt de cette culture plus respectueuse de l'environnement. « Le coton biologique est victime de la faiblesse de sa production », constate tristement Mohamed Hama Garba, respon-

sable du Projet coton bio à Koussanar, dans le Sénégal oriental. Le continent se place derrière la Turquie (29 % de la production mondiale), les États-Unis (27 %) et l'Inde (17 %). Avec 5 % de la production mondiale, l'Ouganda vient en tête des pays africains producteurs de coton biologique, suivi de la Tanzanie, du Sénégal et de l'Egypte qui se partagent chacun 3 %. La jeunesse de cette culture, introduite en



Afrique il y a seulement une décennie ne suffit pas à expliquer ces chiffres.

LES PAYS PRODUCTEURS HÉSITANTS

Les États africains, pour la plupart, traitent les pieds. Le coton conventionnel constitue l'une de leurs principales sources de devises. Ils hésitent donc à s'engager dans une production biologique dont la rentabilité économique ne leur paraît pas très évidente. Les difficultés de gestion de plusieurs projets en cours ne les encourageant pas. Ainsi à Koussanar, la totalité du coton-fibre bio produit au cours des campagnes 1998-1999 et 2000-2001 attend toujours ses clients. La mauvaise gestion du projet serait plus en cause que l'absence de clients, selon une récente étude menée par Peter Ton.

Pour la même raison, le partenariat entre la multinatio-

nale Cargill et la Zimbabwe Spinnings and Weavers pour la transformation locale de coton-fibre est restée sans lendemain. En Tanzanie, Remel, une société suisse s'est associée depuis 1994 à une entreprise tanzanienne qui achète du coton bio aux paysans et le revend en Inde où il est transformé dans ses usines. *Aujourd'hui, Remel éprouve des difficultés à continuer à financer l'entreprise tanzanienne pour ses achats locaux.*

Dure expérience pour les producteurs, qui se plaignent déjà des conditions de travail — notamment la préparation des insecticides naturels — extrêmement pénibles. Au Bénin, l'Obepab (Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique), qui pilote un projet de coton biologique en collaboration avec Agro Eco des Pays-Bas, a trouvé une solution pour l'achat du coton-bio exporté vers la Hollande. Cette Ong, en financée depuis 1998 par l'accord bilatéral sur le développement durable signé entre le Bénin et la Hollande. Cela lui permet de garantir aux producteurs l'achat et le paiement rapide de la production-graine (150 t en 2001-2002) 20 % plus cher que le coton conventionnel payé 200 F cfa le kilo lors de la dernière campagne. Une aubaine pour les producteurs actuellement empêtrés dans les difficultés de la filière coton conventionnelle.

Fernand Nouwibgbe

LE COÛT DE LA DÉMOCRATIE

Le pluralisme politique est aussi une question de moyens. Les pays africains engagés dans des processus démocratiques s'en rendent compte. Tous ne sont pas en mesure de supporter le coût des urnes, des bulletins, de l'établissement des listes électorales... Presque toutes les élections sont subventionnées par des bailleurs de fonds étrangers.

« Peut-on faire la démocratie à crédit ? » La question est d'un professeur de droit ivoirien, qui s'amuse de constater que les gouvernements africains ne disposent pas souvent du budget nécessaire à l'organisation d'élections libres. Chaque consultation revient cher : après l'Observatoire de la démocratie en Afrique, 100 milliards de francs CFA pour la dernière présidentielle au Gabon, 25 milliards pour les quatre scrutins qui sont enchainés au Congo (référendum constitutionnel, présidentiel, législatives et municipales). Quant au Niger, consulter les électeurs en octobre et en novembre derniers lui a coûté 20 milliards de francs CFA. Des sommes importantes pour des économies qui connaissent, toutes, des passes difficiles.

D'autant que le coût par électeur est parfois plus élevé en Afrique que dans les pays développés : 11 dollars environ 7.700 F CFA par électeur en Afrique du Sud, 7,9 dollars, environ 5.530 F CFA en Tanzanie contre seulement 3,2 dollars, environ 2.240 F CFA en Australie et 6,76 dollars, près de 4.732 F CFA au Canada. Pour Rafael Lopez-Pintor, expert du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les mesures de sécurité exceptionnelles, les moyens logistiques particuliers (accès rapide à tous les bureaux de vote) et le déploiement d'observateurs nationaux et internationaux alourdissent les budgets des élections en Afrique.

PAS D'ELECTIONS SANS AIDE INTERNATIONALE

De fait, rares sont les pays africains qui, à l'instar de la Guinée Equatoriale, sup-

portent entièrement le coût de leur démocratie. Le gouvernement de Malabo a mis un point d'honneur à provisionner dans les comptes de l'Etat « la totalité des charges qui impliquent les élections législatives de mars 1999 ». Encore que le pouvoir s'est bien gardé de communiquer le montant de l'opération... La plupart des élections qui se déroulent en Afrique bénéficient de « subventions » de partenaires étrangers. Même le géant Nigeria n'a pu autofinancer les dernières consultations. Tout comme la Côte d'Ivoire qui, il y a deux ans, a sollicité l'aide des Nations unies. L'Onu a donc ouvert un fonds spécial sur lequel différents donateurs ont versé des contributions volontaires.

De même, les élections législatives togolaises de mars 2002, dont le coût était évalué à 2,6 milliards d'euros, n'auraient pu se tenir sans l'aide internationale. Le budget national n'avait pu avancer qu'un milliard de francs CFA. Le reste a été collecté auprès de différents donateurs dont le Pnud, la Francophonie et l'Union européenne. Curieusement, la Chine, qui ne connaît pas elle-même la démocratie pluraliste, a contribué à hauteur d'environ 102 millions de francs CFA. Même scénario en avril au Burkina où les Pays-Bas, la Suède, le Canada et l'Agence internationale de la Francophonie se sont associés pour financer le scrutin législatif pour un montant total de 447,6 millions de francs CFA. « Ce fonds nous a été très utile pour former et équiper les membres de la Commission électorale nationale indépendante », s'est félicité le ministre des Finances.

DÉPENDANCE ET FORMATION

Cette dépendance des démocraties africaines à l'égard d'intervenants extérieurs ne va pas sans incidence sur les choix constitutionnels. On imagine mal les chefs

d'État procédant à des dissolutions de parlement, provoquant ainsi des élections anticipées qu'il faudra financer en tenant le siège à la communauté internationale. Pas étonnant qu'une fois élus, les hommes politiques en place s'accroissent jusqu'à la fin de leur mandat. Même en cas de crise entre membres des coalitions politiques, comme c'est régulièrement le cas au Bénin. La difficulté de financement des élections influe aussi sur les modes de scrutin. On se souvient de la formule « économique » expérimentée au Kenya : le vote à main levée et le comptage des voix à même les files d'électeurs. Difficile de démontrer la crédibilité d'une telle consultation !

Sans aller jusqu'à cette extrémisme, les pays africains, conseillés par les organisations onusiennes, cherchent des solutions économiques. En attendant le vote par Internet qui permettrait d'alléger les coûts, la seule parade viable à ce jour consiste à grouper les consultations le même jour. Ce qui permet d'établir des listes électorales uniques, voire de distribuer des bulletins de vote uniques. Encore faut-il que le personnel chargé d'administrer le processus fasse preuve de bonne gestion. Ce n'est pas toujours le cas. Ici comme dans bien d'autres domaines, gabegie et corruption font rage. On a déjà vu des candidats financer en partie l'organisation des élections ! Pour parer à ces situations ubuesques, trois organismes internationaux — l'Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), l'International Foundation for Election Systems (Ifes) et l'Onu — se sont associés pour développer un programme de formation complet à l'usage des gestionnaires d'élections dans les pays qui font l'apprentissage de la démocratie. Une œuvre de longue haleine dont les résultats ne se font pas encore sentir.

Yolande S. Kouamé (MFI)